

# Transferts et interférences des pratiques associatives entre le Québec et l'Acadie (1859-1908)

James de Finney, Jean Morency et Denis Bourque

Volume 27, numéro 2 (80), hiver 2002

La sociabilité littéraire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/290057ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/290057ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Finney, J., Morency, J. & Bourque, D. (2002). Transferts et interférences des pratiques associatives entre le Québec et l'Acadie (1859-1908). *Voix et Images*, 27(2), 284–300. <https://doi.org/10.7202/290057ar>

Résumé de l'article

La création de liens associatifs entre le Québec et l'Acadie au XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans un contexte historique et social particulier, qui met en évidence les différences profondes entre les deux collectivités. Les tentatives de reproduire en Acadie les pratiques associatives qui ont cours au Québec ne seront pas toujours couronnées de succès. Les Acadiens vont développer par conséquent des pratiques originales, adaptées à la géographie et aux réalités socioculturelles des provinces Maritimes, comme les conventions nationales et les réseaux de correspondance. Le journal deviendra bientôt le lieu privilégié de la vie associative en Acadie. L'exemple de Pascal Poirier illustre quant à lui l'inscription problématique d'un intellectuel acadien dans le milieu littéraire du Québec et du Canada français, au moment où les pratiques associatives évoluent rapidement vers la modernité et vers une plus grande autonomie du littéraire.

# Transferts et interférences des pratiques associatives entre le Québec et l'Acadie (1859-1908)\*

James de Finney, Jean Morency et Denis Bourque,  
Université de Moncton

---

*La création de liens associatifs entre le Québec et l'Acadie au XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans un contexte historique et social particulier, qui met en évidence les différences profondes entre les deux collectivités. Les tentatives de reproduire en Acadie les pratiques associatives qui ont cours au Québec ne seront pas toujours couronnées de succès. Les Acadiens vont développer par conséquent des pratiques originales, adaptées à la géographie et aux réalités socioculturelles des provinces Maritimes, comme les conventions nationales et les réseaux de correspondance. Le journal deviendra bientôt le lieu privilégié de la vie associative en Acadie. L'exemple de Pascal Poirier illustre quant à lui l'inscription problématique d'un intellectuel acadien dans le milieu littéraire du Québec et du Canada français, au moment où les pratiques associatives évoluent rapidement vers la modernité et vers une plus grande autonomie du littéraire.*

---

La publication de *La France aux colonies* par Rameau de Saint-Père en 1859 constitue une étape essentielle de la «redécouverte de l'Acadie par les historiens» du Canada français<sup>1</sup> et de la diffusion des concepts de «nation», de «race», de «peuple» et d'«Amérique française» qui soutendront longtemps les rapports entre l'Acadie et le Canada français. Mais, paradoxalement, alors même que sont fondés, avec l'aide de Québécois établis en Acadie, le collège Saint-Joseph de Memramcook (1864), l'Académie Saint-Jean-Baptiste (1866) et le premier journal acadien (*Le Moniteur acadien*, 1867), des œuvres comme *Jacques et Marie. Souvenir d'un*

---

\* Cette recherche a été effectuée dans le cadre du projet «Émergence de la littérature acadienne» qui bénéficie d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

1. Fernand Harvey, «Les historiens canadiens-français et l'Acadie, 1859-1960», Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie. De la tradition à la modernité*, Québec/Moncton, IQRC/Éditions d'Acadie, 2000, p. 19-48.

*peuple dispersé* (1864) et la traduction de *L'Évangéline* de Longfellow par Pamphile Le May (1865) perpétuent l'image d'une Acadie sombrée corps et biens dans le Grand Dérangement. Ainsi, la création de liens associatifs entre les «frères» dispersés du Canada français, réclamée haut et fort par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau<sup>2</sup> lors du congrès qui marque la Fête nationale de 1880, est esquissée dans un contexte fort complexe. Au Québec, les modèles de pratiques associatives se diversifient rapidement dans le sens d'une autonomisation du littéraire, en réponse à l'évolution rapide de la province au lendemain du pacte confédératif de 1867, comme le montrent les travaux menés par l'équipe de *La vie littéraire au Québec*<sup>3</sup>. Dans sa récente *Histoire sociale des idées au Québec*, Yvan Lamonde explique en détail les raisons du «déclin du phénomène associatif» dans le dernier tiers du xix<sup>e</sup> siècle, qui se traduit notamment par la réorientation des associations culturelles vers les loisirs<sup>4</sup>. En Acadie, le siècle d'isolement et de stagnation qui a suivi les déportations de 1755-1758 place la société devant deux urgences, souvent perçues comme contradictoires : se construire tout en s'ouvrant à l'extérieur. C'est dire que même si les contacts Acadie-Québec vont en se multipliant et que la nouvelle élite acadienne vante partout la renaissance de la «nation» acadienne, sur le plan culturel, comme dans d'autres domaines, le fossé qui sépare l'Acadie du Québec demeure profond à la fin du xix<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, parler de pratiques associatives *entre* le Québec et l'Acadie revient à dévier quelque peu de la notion d'autonomisation du littéraire qui sous-tend les recherches dans ce domaine<sup>5</sup> pour toucher à la problématique des contacts et des transferts entre les cultures, c'est-à-dire à la

2. P.-J.-O. Chauveau : «Nous les comptions perdus [...], de même que nous comptions aussi perdus les descendants de tous ces hardis Voyageurs et explorateurs, éparpillés dans les vastes plaines de l'Ouest.» Cité dans J. B. Chouinard, *Fête nationale des Canadiens-français célébrée à Québec en 1880*, Québec, A. Côté, 1881, p. 268.
3. Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec*, tome iv, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 143 : «la cessation, dans les années 1860, des subventions gouvernementales en faveur des associations de bibliothèques entraîne la fermeture de tous les instituts canadiens sauf ceux de Québec et d'Ottawa. Assez curieusement, il faudra attendre une intervention de l'État, soit la fondation de la Société royale du Canada, en 1881, pour que s'amorce une véritable entreprise de légitimation des valeurs littéraires. Enfin, la fin du siècle est marquée, en particulier à Montréal, par l'arrivée d'une nouvelle génération d'écrivains qui se réunissent au sein de clubs et de cercles restreints dans le dessein avoué de renouveler la littérature. Avec les années 1870 et 1880, les relations entre le Québec et la France entrent dans une nouvelle ère. Les écrivains canadiens n'ont jamais autant œuvré à aménager des circuits d'échange et de soutien [...]».
4. Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 481 : «C'est une culture transformée en loisirs qui se substitue progressivement à l'association volontaire.» Voir, à ce sujet, l'article de Chantal Savoie dans ce numéro.
5. Pierre Rajotte, «Les associations littéraires au Québec (1870-1895). De la dépendance à l'autonomie», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XXXII, n° 3, hiver 1997, p. 375-400.

circulation des idées, des valeurs, des comportements et des biens symboliques entre des ensembles souvent asymétriques. Une question s'impose dans ce contexte : assiste-t-on à la mise en place de véritables pratiques associatives entre le Québec et l'Acadie ? Nous nous proposons d'examiner d'abord les modalités de transfert vers l'Acadie de certaines pratiques associatives qui ont cours au Québec, puis le développement de pratiques associatives qui semblent mieux adaptées au contexte acadien, comme les conventions nationales et les associations « virtuelles » que constituent les réseaux de correspondance et la presse en particulier, et enfin le rôle de quelques Acadiens au sein des associations du Québec et du Canada français.

### **Les pratiques associatives en Acadie**

Faut-il s'en étonner, certains membres du clergé catholique ne sont pas étrangers à l'émergence d'une vie littéraire et à l'apparition de pratiques associatives en Acadie. Rappelons qu'à l'époque de la Renaissance acadienne, plusieurs d'entre eux sont originaires du Québec et favorisent, du même coup, l'apport d'idées et de sensibilités nouvelles dans la société acadienne, même si cette dernière s'est parfois montrée assez réfractaire à l'endroit du Québec. Dans cette perspective, le clergé a joué le rôle d'un relais de transmission non seulement des connaissances (littérature, sciences, économie), mais aussi de certaines pratiques culturelles développées au Québec, comme les associations et les instituts. Le *xix<sup>e</sup>* siècle québécois est, en effet, caractérisé par l'effervescence, dans le domaine culturel notamment, des pratiques associatives, suivant en cela l'exemple des États-Unis, où de telles pratiques sont florissantes. On sait qu'au Québec, les pratiques associatives se sont développées avec, en toile de fond, les querelles entre libéraux et ultramontains, querelles qui ont débouché sur la condamnation de l'Institut canadien de Montréal en 1869. En Acadie, si l'on excepte quelques laïcs comme Pascal Poirier ou Placide Gaudet, qui sont d'ailleurs assez près du clergé, les membres de l'élite intellectuelle se recrutent essentiellement parmi les prêtres et les religieux. On peut en prendre à témoin deux figures marquantes du clergé de l'époque, le père Camille Lefebvre, fondateur et supérieur du Collège Saint-Joseph de Memramcook (premier collège classique acadien et ancêtre de l'actuelle Université de Moncton) et l'abbé Georges-Antoine Belcourt, curé de la paroisse acadienne de Rustico, à l'Île-du-Prince-Édouard.

En 1866, s'inspirant de la formule de la Société Saint-Jean-Baptiste au Québec, le père Lefebvre fonde l'Académie Saint-Jean-Baptiste, qui regroupe bientôt certains des étudiants les plus doués du Collège Saint-Joseph, promu du même coup au titre pour le moins pompeux d'« académiciens ». Le but de cette Académie est d'initier les élèves à l'art oratoire et de favoriser la connaissance de la littérature française et de l'art dramatique (le répertoire classique, notamment les comédies de Molière, y sera

longtemps à l'honneur). Dans le livre qu'il a consacré au père Lefebvre, Pascal Poirier a résumé, non sans humour, les circonstances ayant entouré la fondation de l'Académie Saint-Jean-Baptiste<sup>6</sup>. En fait, ce seraient les élèves de versification latine qui auraient insisté pour qu'on leur enseigne aussi la versification française, ce que le père Lefebvre aurait accepté immédiatement, faisant fi de l'usage répandu dans les collèges classiques du Québec voulant que la versification latine ait été la seule qui méritât d'être enseignée, la française pouvant conduire tout droit à l'impiété. Selon Pascal Poirier, le père Lefebvre non seulement aurait permis au professeur de latin, M. Vanier, d'enseigner à ses élèves les lois de la versification française, mais encore l'aurait-il encouragé à le faire en dépit des interdictions morales pesant sur la poésie française. C'est ainsi que l'ouverture d'esprit du père Lefebvre, au même titre que l'éloignement du collège acadien des querelles idéologiques faisant rage au Québec, aurait favorisé la création d'une vie littéraire associative en Acadie. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la fondation de l'Académie Saint-Jean-Baptiste coïncide avec la Renaissance acadienne. En fait, la littérature se situe au cœur de cette Renaissance, dont elle constitue un des moteurs essentiels.

L'année 1894 marque à n'en pas douter le point culminant des activités de l'Académie Saint-Jean-Baptiste, avec la célébration (tardive) du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, l'érection d'une statue en l'honneur du père Lefebvre et la publication d'un album souvenir, qui comprend un tableau des quarante-huit membres honoraires de l'Académie. Cette liste réunit les noms de tous les anciens directeurs du collège Saint-Joseph, de tous les anciens présidents de l'Académie, ainsi que de plusieurs anciens élèves du collège, dont certains sont devenus des figures dominantes de l'élite acadienne, comme Pierre-Amand Landry, juge à la Cour Suprême, ou Pascal Poirier, sénateur à Ottawa. Vingt-quatre des membres honoraires appartiennent au clergé. On se trouve donc en présence d'une association « virtuelle », qui regroupe une grande partie de l'élite acadienne, tant laïque que cléricale. Ce tableau est intéressant en ceci qu'il permet de mieux prendre la mesure des interactions entre le Québec et l'Acadie dans le phénomène des pratiques associatives. Figurent en effet parmi les membres honoraires non seulement le père Lefebvre, président d'honneur, ainsi que tous les anciens directeurs du collège, pour la plupart québécois, mais aussi l'abbé Henri-Raymond Casgrain, auteur d'*Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, ainsi que le poète Pamphile Le May, le traducteur de Longfellow. L'Académie « virtuelle » rend ainsi hommage à ceux qui ont parlé de l'Acadie et qui ont favorisé la prise de conscience du drame acadien. Le nom de Rameau de Saint-Père, auteur de *La France aux colonies*, figure d'ailleurs, lui aussi, au tableau.

6. Pascal Poirier, *Le Père Lefebvre et l'Acadie*, Montréal, C.O. Beauchemin & fils, 1898.

Cela dit, même si son influence est déterminante dans la formation d'une élite culturelle acadienne, l'implication du père Lefebvre dans la mise en place de pratiques associatives se limite au milieu de l'enseignement classique. D'ailleurs, lors des débats entourant le choix d'une fête nationale des Acadiens, son intervention en faveur de la Saint-Jean-Baptiste n'aura pas l'effet voulu. Dans cette perspective, l'action du Père Georges-Antoine Belcourt s'avère beaucoup plus déterminante, puisqu'elle vise à rejoindre toute la population acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard. Créé en 1860, son Institut catholique de Rustico est destiné à l'éducation des adultes et à la tempérance. Il devient rapidement un foyer d'échanges et de discussions. L'accent y est mis sur l'enseignement des sciences et des techniques, mais on y parle aussi d'histoire et d'économie. Certes, la littérature ne semble pas figurer parmi les sujets de prédilection de l'abbé Belcourt, animé surtout par un esprit pratique et une énergie qui ne vont pas sans rappeler ceux du curé Labelle (qui est d'ailleurs un de ses amis). Néanmoins, les membres de l'Institut, qui sont au nombre de 250 en 1867, peuvent fréquenter la bibliothèque mise sur pied par l'abbé Belcourt, en partie grâce à des dons de l'empereur Napoléon III et à l'aide apportée par Rameau de Saint-Père. Aux dires de Georges Arsenault, cette bibliothèque était dotée d'une « grande variété de livres et de journaux » et renfermait des « ouvrages classiques, des livres de sciences, des écrits religieux, etc.<sup>7</sup> ». Elle a donc été un foyer majeur de la vie associative en Acadie : les membres de l'Institut se réunissaient régulièrement pour entendre l'abbé Belcourt prononcer des conférences sur ses sujets de prédilection : les sciences, l'économie, l'éducation.

Les activités de l'Institut catholique de Rustico préfigurent d'ailleurs celles des nombreux cercles de débats qui, toujours selon Georges Arsenault, « sont à l'époque des institutions populaires dans l'Île<sup>8</sup> ». Ce mouvement, qui a pris naissance à Abram-Village en 1874, s'est étendu à Miscouche en 1875, sous l'impulsion du curé de l'endroit, le père Ronald-B. Macdonald, puis à Rustico en 1878. Il deviendra très populaire dans les années 1890 « alors que presque tous les villages acadiens se doteront de ces clubs de débats<sup>9</sup> ». À l'image de l'Institut catholique de Rustico, les cercles de débats, comme celui de Miscouche, sont dotés d'une bibliothèque et d'une salle de lecture. Faut-il voir, dans la popularité de ces cercles de débats, l'empreinte de l'abbé Belcourt (mort à Shédiac en 1874) ou le symptôme d'un phénomène beaucoup plus vaste qui caractérise toute l'Amérique du Nord? Chose certaine, la figure énergique de Belcourt a favorisé des transferts d'ordre culturel entre le Québec et l'Acadie, notamment dans le domaine des pratiques associatives, qui viennent pal-

7. Georges Arsenault, *Les Acadiens de l'Île*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982, p. 29.

8. *Ibid.*, p. 37.

9. *Ibid.*, p. 38.

lier l'éloignement des grands centres et la dispersion de la population acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard. Cela dit, ces pratiques ne seront jamais touchées, en Acadie, par le mouvement d'autonomisation du littéraire qui caractérise la province de Québec dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour ce qui est de la Nouvelle-Écosse, l'histoire des associations littéraires y est liée à celle du Collège Sainte-Anne (qui deviendra l'université Sainte-Anne), et commence plus tardivement qu'au Nouveau-Brunswick et qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, c'est-à-dire en 1893, avec la fondation de l'Académie Saint-Joseph (un cercle de débats) par le père J.-M. Haquin, un Eudiste. Ce décalage temporel s'explique par l'éloignement géographique de la collectivité acadienne de la Baie Sainte-Marie et par l'influence beaucoup plus diffuse qu'y exerce le clergé québécois. Les modèles associatifs québécois sont moins présents parce que les prêtres qui œuvrent au Collège Sainte-Anne sont souvent d'origine française comme les pères Ozanne et Brochard, qui dirigeront tour à tour le cercle entre 1894 et 1905, ou encore d'origine acadienne comme le père Alexandre Braud, directeur de 1897 à 1899, qui écrira, quelques années plus tard, une pièce de théâtre intitulée *Subercase*.

### Les conventions nationales, associations ponctuelles

Comme les pratiques décrites ci-dessus, les conventions nationales acadiennes (de 1881 à 1908) sont le fruit des contacts entre le Québec et l'Acadie, mais elles vont vite devenir, pour la collectivité acadienne, une véritable institution nationale et un puissant outil d'identification collective. En 1880, les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste invitent à Québec, à l'occasion de la première convention nationale des Canadiens français, une centaine de représentants du peuple acadien. Ceux-ci répliquent l'année suivante en organisant leur propre convention nationale, à laquelle participent une délégation québécoise et quelque 5 000 Acadiens des Maritimes. Les discours de 1880 indiquent la portée qu'on cherche à donner à ces contacts : alors que le Québécois P.-J.-O. Chauveau<sup>10</sup> exprime le désir de réparer l'oubli des frères dispersés, l'Acadien Pierre-Amand Landry formule l'« espérance que nous allons remporter avec nous dans la belle Acadie [...] l'assurance de votre appui réel et actif, quand il vous sera donné de nous aider<sup>11</sup> ». Et, à l'instar de la rencontre de Québec, le président de la convention acadienne de 1881 fixera comme objectif de réaliser « le progrès des Acadiens-Français du Canada [...] l'avancement de notre race<sup>12</sup> ». Les dignitaires québécois Sir Hector Langevin et R. P. Rhéaume, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, qu'on

10. *Supra*, note 2.

11. Pierre-Amand Landry, cité dans Ferdinand J. Robidoux, *Conventions nationales des Acadiens*, Shédiac, Imprimerie du Moniteur Acadien, 1907, p. XVIII.

12. *Ibid.*, p. 28.

avait invités à prendre la parole immédiatement après le discours d'ouverture, insistent sur la destinée commune des Acadiens et des Canadiens français et lancent un appel à l'union et à la collaboration :

c'est à vous, généreux Acadiens, c'est à nous, Canadiens de nous unir, de prêter main-forte à ceux qui, comme vos dignes représentants, veulent sincèrement promouvoir vos intérêts nationaux et sociaux. [...] il vous faut de l'esprit de concorde et d'union entre vous comme entre nous, afin que la nationalité acadienne, comme la nôtre, croisse, grandisse et augmente en force et en valeur<sup>13</sup>.

Les conventions acadiennes qui suivront répondent en partie à ces vœux puisque des délégations québécoises y assistent, réitérant le même discours cordial. Mais on n'ira pas jusqu'à donner des formes concrètes aux « liens fraternels » entre les deux peuples. Paradoxalement, le nationalisme acadien qui émerge de ces conventions, bien que calqué dans une très large mesure sur le nationalisme québécois, c'est-à-dire sur l'idéologie de la survivance française en Amérique du Nord, s'en distancie néanmoins. Les Acadiens, dès 1881, ressentent le besoin d'affirmer leur spécificité comme peuple et, ce faisant, de prendre du recul par rapport à ceux qu'ils appellent tout de même « des frères consanguins que nous aimons et avec lesquels notre destinée est très intimement liée<sup>14</sup> ».

D'ailleurs, dès le départ, les « Canadiens » sont conscients des différences entre Acadiens et Québécois, différences fondées avant tout sur l'histoire du « peuple martyr » abondamment décrite par le président de la Société Saint-Jean-Baptiste :

je ne puis me soustraire à une pensée, celle d'évoquer le triste et lugubre souvenir de la malheureuse époque du 5 septembre 1755. Le projet le plus infernal [...] avait été conçu depuis un certain temps par un ennemi implacable [...] et il ne tarda pas à être mis à exécution par l'attentat le plus diabolique qui ne se soit jamais vu chez une nation civilisée<sup>15</sup>.

Pendant cette première convention, la question d'une identité acadienne distincte, et par voie de conséquence celle des rapports Acadie-Québec, est soulevée lorsqu'il s'agit de choisir une fête nationale. La convention se divise alors en deux factions antagonistes. D'un côté, les partisans de la Saint-Jean-Baptiste veulent manifester la reconnaissance du peuple acadien envers le peuple « canadien » et resserrer les liens fraternels qui les unissent. De l'autre, les partisans de l'Assomption de la Vierge Marie veulent à tout prix affirmer la spécificité du peuple acadien par rapport au peuple canadien. Les premiers affirment l'existence d'une identité acadienne immuable à travers les siècles. Les seconds, par contre, insistent sur la fragilité de cette identité et craignent une assimilation du

13. R. P. Rhéaume, cité dans Ferdinand J. Robidoux, *op. cit.*, p. 42.

14. Pascal Poirier, cité dans Ferdinand J. Robidoux, *op. cit.*, p. 55.

15. *Ibid.*, p. 41.



peuple acadien par le peuple canadien. M<sup>re</sup> François-Marcel Richard craint même que le choix de la Saint-Jean ne constitue «une trahison contre la cause acadienne». Pour lui, le choix de la Saint-Jean entraînera rien de moins que l'anéantissement de la collectivité: «Le peuple acadien serait-il le seul à méconnaître son existence nationale, et consentirait-il à s'effacer pour jamais de la liste des peuples<sup>16</sup>?»

De part et d'autre, on est amené à définir les éléments qui composent l'identité acadienne, en commençant, bien sûr, par la langue et la foi que les Acadiens partagent, en même temps qu'une origine commune, avec le peuple canadien: «vous ne formerez une race à part, vous ne serez le peuple acadien, qu'en autant que vous resterez français et catholique<sup>17</sup>», affirme Sir Hector Langevin. Mais, affirme un autre orateur, «un caractère national très distinct peut se former à la longue, en dépit d'une identité de langue, de religion et d'origine<sup>18</sup>». Chez les Acadiens, ce caractère s'est forgé, poursuit-il, par le biais de circonstances et d'événements historiques particuliers échelonnés sur presque trois siècles:

Voulez-vous savoir, messieurs, ce qui fait que le petit peuple acadien se distingue de tous les peuples de la terre, sans même excepter le peuple canadien? [...] Ce sont les vicissitudes orageuses de son existence, jointes à son long isolement de la France et du Canada, qui ont formé sa physionomie nationale et qui le font reconnaître comme un peuple distinct au milieu de tous les peuples qui l'entourent<sup>19</sup>.

C'est donc avant tout son histoire qui accorde au peuple acadien sa spécificité, mais aussi ses traditions et ses coutumes qui sont également différentes de celles des autres peuples: «Comme partie distincte [...] de la population, comme Acadiens, nous avons des traditions, des coutumes, des aspirations qui nous sont propres<sup>20</sup>», affirme Pierre-Amand Landry; «nous ne cesserons pas d'être Acadiens-Français. Nos coutumes, nos traditions, notre histoire et notre nom — ce sera là l'inviolable Acadie<sup>21</sup>», affirme, pour sa part, le père Philéas Bourgeois.

À la source de l'idéologie des conventions nationales, dont le but est de fonder une praxis ou une pratique sociale qui puisse assurer à la collectivité acadienne une survivance à long terme, s'élabore donc un discours identitaire lui-même fondé sur la langue, la religion, l'origine, les traditions et coutumes particulières du peuple acadien et surtout sur son histoire qu'on affirme être unique et différente de celle de tous les autres peuples. Cette histoire donne lieu à la création d'un récit commun spécifique fondé sur le mythe et plus précisément sur la mythification des trois

16. M<sup>re</sup> François-Marcel Richard, cité dans Ferdinand J. Robidoux, *op. cit.*, p. 59.

17. Hector Langevin, cité dans Ferdinand J. Robidoux, *op. cit.*, p. 37.

18. Rév. S. J. Doucet cité dans Ferdinand J. Robidoux, *op. cit.*, p. 47-48.

19. *Ibid.*, p. 48.

20. Pierre-Amand Landry, cité dans Ferdinand J. Robidoux, *op. cit.*, p. 31-32.

21. Père Philéas Bourgeois, cité dans Ferdinand J. Robidoux, *op. cit.*, p. 54.

grandes époques de la nation acadienne que l'on érige en épopées : celles de la colonisation, de la déportation et de la Renaissance acadienne.

À l'occasion de la convention de 1881, ce sera la fête de l'Assomption qui sera choisie plutôt que la Saint-Jean, les Acadiens ayant décidé de se distinguer, voire de se distancer de leurs compatriotes canadiens-français. Et à Miscouche, en 1884, les Acadiens se doteront encore d'autres symboles nationaux les distinguant de ces derniers : leur propre drapeau et un hymne national. Après les conventions de 1880 et de 1881, explique l'historien Léon Thériault, « Acadiens et Québécois, du moins les représentants de leurs élites respectives, continuaient à se rencontrer. Les célébrations entourant la fête de l'Assomption, comme d'ailleurs celles de la Saint-Jean-Baptiste, donnaient lieu à des échanges<sup>22</sup> ». Il est même d'avis que « [c]est sans doute le Congrès de la langue française tenu à Québec en 1912 qui permet le plus, au tournant du siècle, de nouer des liens entre les élites intellectuelles des deux nationalités<sup>23</sup> ». Mais s'il est vrai que pas moins d'une vingtaine de rapports sur les Acadiens sont présentés à cette occasion, il n'en demeure pas moins que ce congrès s'adresse à toutes les communautés francophones de l'Amérique du Nord et qu'il ne produira pas de liens associatifs durables. D'ailleurs, le porte-parole principal des Acadiens, le Sénateur Pascal Poirier, réussit à se mettre à dos l'*establishment* québécois en produisant un rapport pessimiste sur l'éducation — il critique un enseignement qui met de la religion partout et refuse les sciences. Au fil des ans, ce semble être cette tendance qu'on pourrait qualifier d'isolationniste qui l'ait emporté sur la nécessité des Acadiens de faire front commun avec les Canadiens français au sein d'une confédération canadienne où les anglophones occupaient une place prépondérante.

### **Les pratiques associatives virtuelles : réseaux de correspondance et journaux**

La correspondance entre Acadiens et Québécois est tournée le plus souvent vers la vie de la collectivité. Aussi n'est-on pas surpris de constater qu'à la correspondance privée vient s'ajouter une forme de correspondance qui s'étale aux yeux du public par l'intermédiaire des journaux, et qu'on accompagne d'articles destinés à créer l'image d'une vie culturelle intense. Après tout, les tâches urgentes relèvent de la vie de la collectivité et, surtout, d'une histoire et d'une littérature nationales à construire.

La première stratégie consiste à positionner le journal au cœur de la vie littéraire, ce que fait le Gaspésien Joseph Cullen qui participe à la fondation de *L'Évangéline* avec Valentin Landry. « On m'appelle le Sainte-

22. Léon Thériault, « L'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec (1880-1960) : froideur ou méfiance? », Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *op. cit.*, p. 60.

23. *Ibid.*

Beuve de la rue du Bord de l'Eau<sup>24</sup>», explique celui qui se fait le héraut de «la splendeur de la littérature acadienne naissante<sup>25</sup>», en établissant un parallèle entre celle-ci et les autres littératures nationales de référence, c'est-à-dire celles de la France et du Québec :

Tous les grands pays de l'univers ont leurs chantres particuliers, leurs troubadours et leurs trouvères, leurs poètes et leurs bardes. La France se glorifie de ses Corneille, de ses Racine et, dans ce dernier siècle, de ses Lamartine et de ses Victor Hugo; le Canada est justement fier de ses Fréchette, de ses Lemay et de ses Gingras. [...] Ici, où les roses commencent à germer sur les cendres de nos preux ancêtres, [...] les jeunes rossignols de la nation commencent aussi à chanter<sup>26</sup>.

[...] des travailleurs consciencieux [...] font pour la plus grande gloire nationale de l'Acadie ce que quelques-uns de nos frères du bord du grand et majestueux fleuve St. Laurent ont fait depuis longtemps pour la petite France de l'Amérique<sup>27</sup>.

Le journal se donne ainsi pour mission de créer une vie littéraire et culturelle commune : en plus de publier la correspondance entre auteurs acadiens et québécois, on fait état des conférences de Poirier à Ottawa<sup>28</sup> et de la reconnaissance de Philéas Bourgeois à Québec; Louis Fréchette vient à la rescousse de Pascal Poirier dans le débat entourant l'Alliance française<sup>29</sup>; l'éditorialiste de *L'Évangéline* publie un article de fond sur «[l]a littérature franco-canadienne<sup>30</sup>» et diffuse à la fois des articles critiques sur des auteurs québécois (dont Jules-Paul Tardivel, Pamphile Le May, Louis Fréchette, etc.<sup>31</sup>) et français — notamment une série de lettres<sup>32</sup> où

24. Joseph A. Cullen, lettre à Placide Gaudet, sans date (vers 1894), fonds 1.65-13 du Centre d'Études Acadiennes (CÉA) de l'Université de Moncton.

25. *Id.*, «À propos de degrés», *L'Évangéline*, 11 juillet 1888, p. 2.

26. *Id.*, «Un poète au pays d'Évangéline», *L'Évangéline*, 3 avril 1889, p. 2.

27. *Id.*, «À propos de degrés», *loc. cit.*, p. 2.

28. [Anonyme], «L'Hon. Pascal Poirier», *L'Évangéline*, 1890, p. 2. On cite le *Canada*, journal d'Ottawa, qui rapproche Pascal Poirier de Musset à partir d'une conférence donnée devant l'Institut canadien et «l'élite de la société canadienne française de la capitale»: «L'Honorable sénateur Poirier a étudié Musset dans la grande manière et a peint l'homme de façon à prouver qu'il y a une bien grande intimité entre eux deux»; et comme pour souligner la pertinence du rapprochement, on va même jusqu'à affirmer que «l'accent acadien quand il est soigné se rapproche beaucoup de l'accent parisien».

29. Pascal Poirier, «L'Alliance française», *L'Évangéline*, 9 novembre 1893, p. 1; Louis Fréchette, «L'Alliance française», *L'Évangéline*, 30 novembre 1893, p. 1 (Fréchette défend l'Alliance française et le rôle de Poirier, qu'il cite).

30. Joseph A. Cullen, «La littérature franco-canadienne», *L'Évangéline*, 18 août 1892, p. 1.

31. Charles A. Gauvreau, «Compte rendu de *Jacques Cartier* par N. E. Dionne», *L'Évangéline*, 6 février 1890, p. 3; St. Castin, «Les contes vrais [de Pamphile LeMay]», 26 février 1900, p. 4; [Anonyme], «M. E. Rameau», 14 novembre 1888, p. 2 (sur le portrait de Rameau par Fréchette paru dans *La Patrie*); [Anonyme], «Lemoine et ses critiques», 2 janvier 1896, p. 2 (critique de Tardivel); Faucher de St-Maurice, *L'Évangéline*, 1<sup>er</sup> février 1888.

32. Charles A. Gauvreau, «Lettre au rédacteur», *L'Évangéline*, 6 juin 1888, p. 2; 20 juin 1888, p. 2; 4 juillet 1888, p. 2; 29 août 1888, p. 2; 5 septembre 1888, p. 2; 12 septembre 1888, p. 2; 21 novembre 1888, p. 2; 28 novembre 1888, p. 2.

Charles Gauvreau passe en revue la littérature de l'époque et occupe le haut du pavé dans le journal. Mais le journal se fait aussi l'écho des critiques québécoises à l'endroit d'auteurs acadiens, que celles-ci soient positives<sup>33</sup> ou négatives<sup>34</sup>. Bien entendu, on publie une grande diversité de poèmes, de contes et de récits des auteurs québécois de ce réseau. Il faut cependant retenir avant tout la contribution des historiens — Sulte et Casgrain d'abord — au récit collectif de l'Acadie et du Canada français. *Le Courrier des provinces maritimes* du 26 août 1886 annonce ainsi un « nouveau feuilleton » (*sic*), le *Pèlerinage au pays d'Évangéline* de Casgrain, ouvrage dont *L'Évangéline* publie aussi de larges extraits. La version casgrainienne du récit de la déportation aura d'ailleurs un tel impact qu'elle remplacera très souvent par la suite les références à Longfellow dans les textes acadiens. Par de telles contributions, les Québécois participent directement au récit collectif acadien — resserrant ainsi les liens entre les deux collectivités —, tout en développant une histoire « nationale » qui englobe l'ensemble des francophones de l'Amérique du Nord.

La place qu'occupe Casgrain dans l'espace associatif virtuel que constitue le journal à cette époque est exceptionnelle. De 1886 à 1899, les journaux acadiens publient quelque quarante articles portant sur Casgrain ou contenant des lettres de Casgrain, et cela sans compter les innombrables extraits de son *Pèlerinage*. On fait de la publicité pour ses livres, on suit ses déplacements en Acadie et en Europe, on se penche sur ses recherches, on publie des lettres à son propos, on renseigne les lecteurs sur les débats entourant ses œuvres. Valentin Landry, le rédacteur de *L'Évangéline*, publie les lettres que lui fait parvenir Casgrain; celui-ci discute de l'importance des journaux en Acadie, de ses contacts avec Rameau de Saint-Père et Xavier Marmier. Il se permet même de citer les éloges qu'il reçoit en France. Les journaux se montrent toujours soucieux de mettre en valeur Casgrain, mais aussi, indirectement, l'Acadie. Dans un exemple particulièrement révélateur, *L'Évangéline* reprend les propos du *Canadien* qui cite, à son tour, un journal français où Camille Doucet, de l'Académie française, commente le prix qui venait d'être décerné à Casgrain pour son *Pèlerinage au pays d'Évangéline*: « Nous sommes heureux de pouvoir dire aux Acadiens ce que l'on pense en France de l'Abbé Casgrain, et cela par la bouche autorisée d'un de ceux qui y représentent la splendeur littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup> ».

33. Charles A. Gauvreau, « Lettres », *L'Évangéline*, 17 avril 1889, p. 2 (éloge du poète qui signe « Acadien »); Louis Fréchette, « Edouard Richard (de *La Patrie*) », *L'Évangéline*, 1<sup>er</sup> août 1895, p. 2 (Fréchette prévoit que Richard obtiendra un siège à la Société royale du Canada); Benjamin Sulte, « Acadia », *L'Évangéline*, 12 septembre 1895, p. 2 (louange d'Edouard Richard).

34. [Anonyme], « Une apparition à Halifax », *L'Évangéline*, 28 novembre 1895, p. 2 (critique d'un texte de Jules Lanos paru dans *L'Évangéline*).

35. [Anonyme], « M. l'abbé H. R. Casgrain », *L'Évangéline*, 12 décembre 1888, p. 2.

## Les Acadiens au Canada français : entre Québec et Ottawa

La participation acadienne à la vie associative au Canada français, à cette époque, se résume essentiellement à trois noms, ceux de Joseph-Octave Fontaine, de Firmin Picard et de Pascal Poirier.

Joseph-Octave Fontaine<sup>36</sup>, descendant d'Acadiens établis au Québec après 1755, fait partie d'un groupe d'ultramontains associés au réseau du Cercle catholique de Québec. On le connaît surtout pour les querelles littéraires qui l'opposent aux auteurs libéraux : en 1877, il « ridiculise la préciosité du style de [Joseph] Marmette<sup>37</sup> », lequel contre-attaque en « se moqu[ant] des œuvres de Fontaine, notamment du *Vieil Acadien*, pièce de théâtre, de la *Corvée des fileuses*, une conférence, et de l'*Essai sur le mauvais goût en littérature*<sup>38</sup> ». L'année suivante, les hostilités reprennent à l'occasion de la publication des *Premières poésies* d'Eudore Évanturel, recueil dont Joseph Marmette signe la préface<sup>39</sup>. Bien qu'il soit de descendance acadienne, Fontaine est parfaitement intégré à la vie littéraire et aux querelles idéologiques du Québec. Même si son nom figure parmi les participants au Congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1880, il est toutefois impossible d'affirmer qu'il a joué un rôle dans les contacts qui aboutiront à la participation acadienne à cet événement.

Le Luxembourgeois Firmin Picard, ancien Zouave Pontifical, fervent défenseur de l'orthodoxie religieuse et du nationalisme revanchard,

36. Joseph-Octave Fontaine est alors employé au Département de l'agriculture et des travaux publics à Québec : « le réseau associé au Cercle catholique de Québec. Ultramontains de stricte observance, les membres de ce réseau, composé notamment d'Adolphe-Basile Routhier, Jules-Paul Tardivel, Narcisse-Eutrope Dionne, Ernest Gagnon et Joseph-Octave Fontaine, concertent si bien leurs critiques qu'ils réussissent à les imposer à l'opinion publique » (Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (dir.), *op. cit.*, p. 147).

37. *Ibid.*, p. 148; Joseph-Octave Fontaine, « Deux romans de M. Joseph Marmette », *La Revue canadienne*, vol. XIV, n° 7, juillet 1877, p. 491-502.

38. Roger Lemoine, *Joseph Marmette Sa vie, son œuvre*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, p. 57. Joseph-Octave Fontaine, « M. Marmette; l'Intendant Bigot », *La Revue canadienne*, vol. XIV, septembre 1877, p. 659-667.

39. Joseph-Octave Fontaine, « Correspondance », *Le Courrier du Canada français*, 10 mai 1878, p. 2 et *Le Canadien*, 11 mai 1878, p. 2; Joseph-Octave Fontaine, « À propos d'un nouveau livre », *Revue canadienne*, vol. XV, 1878, p. 415-419; Guy Champagne, « *Premières poésies* d'Eudore Évanturel », Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome 1, Montréal, Fides, 1980, p. 609 : « Depuis quelque temps, conservateurs et libéraux nourrissent une polémique littéraire mettant en cause, parmi d'autres, Joseph Marmette [qui signe la préface du recueil d'Évanturel]. La publication des *Premières poésies* devait envenimer encore cette querelle. C'est Éphrem Chouinard, sous le pseudonyme de "Lysippe", qui ouvre les hostilités : il fait paraître une lettre dans *Le Courrier du Canada* du 22 avril 1878, où, après s'en être pris à la présentation du recueil, il s'attaque à la préface [suit une escalade de critiques et d'insultes]. Marmette croit voir en "Lysippe", Joseph-Octave Fontaine, son irréductible ennemi, ce qui [...] oblige Chouinard à révéler son identité. Cependant, Fontaine, jusqu'alors absent de la polémique, se manifeste et, piqué qu'il est par l'accusation de Marmette, lui promet de refaire surface lors de la publication de son prochain roman ».

s'installe au Canada vers 1890. Rédacteur au *Monde illustré*, entre autres journaux du Québec, il correspond avec Pascal Poirier, alors à Ottawa, épouse la cause acadienne et publie plusieurs textes acadiens, notamment des poèmes de Jules Lanos, ainsi que des articles d'auteurs québécois sur l'Acadie<sup>40</sup>. Mais il est surtout connu pour les nombreux « contes et légendes » violemment engagés qu'il consacre à la révolte de 1837 et à la déportation acadienne de 1755: « Nouvelle acadienne historique: La nuée du diable<sup>41</sup> », « Faits et légendes de 1837-38 — L'enfant-patriote — Historique<sup>42</sup> », etc. Cet engagement lui vaudra d'être invité à accepter le poste de rédacteur du journal acadien *L'Évangéline* en 1907; il demeurera en Acadie jusqu'à sa mort en 1918. Ses efforts en faveur des rapports entre le Québec et l'Acadie ne connaissent cependant qu'un succès limité au Québec, Firmin Picard étant marginalisé par son statut d'immigrant et surtout par son ultramontanisme virulent.

Si l'Acadie parvient à participer activement aux associations canadiennes-françaises à cette époque, c'est grâce au pacte confédératif de 1867 et, surtout, aux politiques culturelles et à l'aide financière des gouverneurs généraux qui permettent le développement de l'Institut canadien-français d'Ottawa, puis la création de la Société royale du Canada. En effet, le lien politique Acadie-Ottawa explique la venue de Poirier à Ottawa en 1872; âgé de vingt ans à peine, il est nommé maître des postes à la Chambre des communes. Sur les conseils du père Camille Lefebvre, directeur du Collège Saint-Joseph, il s'intègre rapidement à la vie littéraire de la ville :

L'Institut Canadien Français était alors dans sa fleur. J'y entrai facilement. J'y donnai même une conférence sur l'origine des Acadiens. Benjamin Sulte, sans y voir du mal, sans vouloir offenser personne, avait dit dans une conférence antérieure, que les Acadiens avaient du sang sauvage dans les veines. Cela m'avait brûlé, et je demandai à lui répondre<sup>43</sup>. Je fis même hélas! paraître une poésie amoureuse dans les colonnes du *Journal d'Outaouais*. Cela me donna mon entrée chez les « intellectuels ». Les portes des salons ne m'en furent que plus grand'ouvertes: Un poète! On ajoutait: un descendant des martyrs acadiens<sup>44</sup>!

- 
40. Voir entre autres: Benjamin Sulte, « L'Honorable Pascal Poirier, sénateur, chef politique des Acadiens », *Le Monde illustré*, vol. VIII, n° 268, 23 mai 1891, p. 51; Napoléon Bourassa, « Les mères acadiennes », *Le Monde illustré*, vol. XVII, n° 862, 10 novembre 1900, p. 441.
41. Firmin Picard, « Nouvelle acadienne historique: La nuée du diable », *Le Monde illustré*, 16 avril 1898, p. 804-805 et 23 avril 1898, p. 820-821.
42. *Id.*, « Faits et légendes de 1837-38 — L'enfant-patriote — Historique », *Le Monde illustré*, 18 décembre 1897, p. 532.
43. Poirier publie ses propos dans *La Revue canadienne* (à partir du tome xi, 11<sup>e</sup> livraison, novembre 1874, p. 71-73, 140-152, 216-228, 462-468, 524-528, 850-876, 927-954). Il regroupe ces textes dans *L'origine des Acadiens* qu'il publie, la même année, chez Eusèbe Sénécal à Montréal.
44. « Mémoires de Pascal Poirier », *La société historique acadienne. 33<sup>e</sup> Cahier*, vol. IV, n° 3, octobre-novembre-décembre 1971, p. 105.

Poirier, dès son arrivée à Ottawa, poursuit ses activités littéraires, surtout comme auteur dramatique. Il y fait jouer *Les Acadiens à Philadelphie* en 1875 et joue même un des rôles<sup>45</sup>. Il publie au Québec son premier ouvrage, *L'origine des Acadiens*, en 1874, donne des conférences-lectures, entretient des rapports suivis avec de nombreuses personnalités et collabore à des périodiques<sup>46</sup> de Québec et de Montréal. Mais il ne s'intègre pas vraiment aux associations en place, d'autant moins que sa carrière littéraire bat rapidement de l'aile: l'échec de son projet de faire jouer ses *Acadiens à Philadelphie* en France et au Québec marque la fin de ses ambitions sur ce plan, et ses tentatives comme critique littéraire se limitent à deux articles, mordants et spirituels, sur Louis Fréchette<sup>47</sup>. Il abandonne la création littéraire pour se réorienter vers l'étude de la langue, de l'éducation et des questions d'intérêt public. Il se lance également en politique, pour devenir le premier sénateur acadien de l'histoire du Canada. Presque toutes ses activités associatives seront inscrites dans le cadre de l'Institut canadien-français d'Ottawa puis de la Société royale du Canada. En 1880, Pascal Poirier accepte ainsi la présidence de l'Institut canadien-français, qui connaît alors des difficultés. Louis Fréchette proposera en 1899 sa candidature à la Société royale du Canada, et Poirier assumera la présidence de la section française en 1903. Dans ses *Réminiscences* (1908) et dans son Rapport en tant que président de la section française de la Société royale (1903), Poirier exposera sa vision de ces deux associations et de leur rôle.

Comment évaluer les rapports entre Poirier et le Québec à partir de ses contacts, du rôle qu'il a joué et de ses propos sur la vie associative? Chose certaine, dans la lutte qui oppose les auteurs ultramontains aux «écrivains associés à la "Société d'admiration mutuelle", qui se regroupent d'abord dans divers cercles privés, puis à la Société royale du Canada<sup>48</sup>», la position de Poirier est sans ambiguïté: il fréquente et admire Benjamin Sulte et Louis Fréchette, il affiche ses préférences littéraires en donnant une conférence

45. Le *Free Press* d'Ottawa rend compte du spectacle en des termes élogieux que reprendra le rédacteur du *Moniteur acadien*, le 10 juin 1875: «La représentation de ce drame dû à la plume fertile de notre jeune et éminent compatriote, M. Pascal Poirier, et dont nos lecteurs connaissent déjà quelque chose, a eu lieu mardi, 1<sup>er</sup> juin, dans la capitale fédérale.»

46. Des textes de Poirier paraissent dans *Le Foyer domestique*, *L'Opinion publique*, *La Revue canadienne*, *Les Nouvelles soirées canadiennes*, *Le Bulletin des recherches historiques*, *Le Monde illustré*.

47. Pascal Poirier, «Pêle-mêle. Fantaisies et Souvenirs poétiques. – Par L. H. Fréchette», *La Revue canadienne*, nouvelle série, tome 1., janvier 1881, p. 12-17 et février 1881, p. 86-91; Pascal Poirier, «Papineau. Drame historique canadien en quatre actes et neuf tableaux, par M. Louis H. Fréchette», *La Revue canadienne*, nouvelle série, tome 1, mai 1881, p. 279-287 et p. 356-366; Pascal Poirier, «Le théâtre au Canada», *Les Nouvelles soirées canadiennes*, 5<sup>e</sup> vol., 5<sup>e</sup> livraison, mai 1886, p. 193-198.

48. Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (dir.), *op. cit.*, p. 149.

sur Musset<sup>49</sup>, un des auteurs fétiches des libéraux. De plus, il valorise le progrès scientifique<sup>50</sup>. Et en plus de s'associer aux libéraux, qui s'opposent à la soumission de la littérature à la religion, Poirier va jusqu'à critiquer ouvertement la domination de l'éducation par le clergé et semble même prendre un malin plaisir à souligner ses escarmouches avec l'*establishment* dans ses *Réminiscences* et devant ses confrères de la Société royale :

j'ai été banni de la société des honnêtes gens ; on a décrété que je suis un catholique dangereux ; plusieurs estiment que je ne suis plus catholique du tout ; un journal de Trois-Rivières a démontré que je suis un sectaire [...] Il est aussi malaisé, ici au Canada, de parler de réformes scolaires les plus nécessaires et les plus essentielles, qu'il est dangereux de parler de réformes politiques à la cour de la reine douairière des Fils du Ciel<sup>51</sup>.

La position quelque peu excentrique de Poirier se complique aussi du fait que sa conception du rôle de l'Institut canadien-français et de la Société Royale du Canada ne suit pas l'évolution des pratiques associatives de l'époque : au moment où les associations culturelles se transforment en associations de loisirs, Poirier fustige le manque de leadership intellectuel chez les membres de l'Institut canadien-français et de la Société royale du Canada. Poirier parle certes de la « période littéraire brillante » de l'Institut canadien-français de 1880-1881<sup>52</sup>, mais, pour lui, le point culminant de l'action de l'Institut est le cours d'histoire que donne

49. *Ottawa Free Press*, 2 juin 1875, article cité par *Le Moniteur acadien*, 10 juin 1875. Tardivel critique « tous ces gens de lettres qui admirent et singent Hugo, de Musset et Théophile Gautier » dans *La Vérité*, 4 décembre 1887 ; cité par Stéphane Marion, « Origines de l'Institut canadien-français d'Ottawa et de la Société royale du Canada », *Les Cahiers des Dix*, n° 39, 1974, p. 68.
50. Pascal Poirier « Mouvement intellectuel chez les Canadiens-français depuis 1900 », *Mémoires de la Société royale du Canada*, deuxième série 1903-1904, tome IX, section 1, 1903, p. 110-111 : « Dans les sciences nous demeurons où nous étions il y a cinquante, il y a vingt-cinq ans, au fin bas de l'échelle. Et pourtant c'est aux sciences appliquées, c'est à la science, que nous devons tous les progrès dont se glorifie la civilisation moderne. [...] La science menait à Dieu, au moyen âge ; mais aussi les premiers savants du monde se recrutaient, alors, dans les universités catholiques ».
51. *Ibid.*, p. 115. Les Acadiens ont eux aussi reproché à Poirier ses propos sur l'éducation : Ph. Bourgeois, « Le Sénateur Poirier devant la Société royale du Canada », *Le Moniteur acadien*, 21 avril 1904, p. 2 : « Réplique de l'hon. Sénateur Poirier », *Le Moniteur acadien*, 5 mai 1904, p. 1 : « Une question de privilège et de prudence », *Le Moniteur acadien*, 5 mai 1904, p. 2 : « Dernière réplique du R. P. Bourgeois », *Le Moniteur acadien*, 2 juin 1904, p. 2.
52. *Id.*, *L'Institut canadien-français d'Ottawa Réminiscences*, Ottawa, Bureau et frères, 1908, p. 13 : « durant l'année de présidence de Lusignan (lui aussi n'en fit qu'une seule) l'Institut fut véritablement un cercle littéraire, et [...] sous les deux années de Prévost, ce fut le rendez-vous de tout ce que la capitale comptait de "beaux esprits". L'événement particulier le plus considérable qui se soit passé à l'Institut est, sans contredit, le Cours d'histoire que lit Benjamin Sulte, durant l'hiver de 1882, et qu'il a publié ensuite sous le titre de *Histoire des Canadiens-Français*. Sulte racontant [sic], chantant l'époque canadienne de l'ancien régime, est l'un des causeurs les plus puissants — rien du rhéteur ni du déclamateur, chez-lui — qu'il m'a été donné d'entendre. Le tout Ottawa remplissait la salle de l'Institut, les jours de son cours d'histoire ».



Sulte à Ottawa en 1882. D'un côté, il confirme l'existence de ce qu'il appelle un « champ purement littéraire<sup>53</sup> » et passe en revue toute la production canadienne-française des dernières années, mais il affirme, de l'autre, que « [d]ans les sciences nous demeurons où nous étions il y a cinquante, il y a vingt-cinq ans, au fin bas de l'échelle. [...] Et pourtant c'est aux sciences appliquées, c'est à la science, que nous devons tous les progrès dont se glorifie la civilisation moderne<sup>54</sup> ».

Les réflexions de Poirier sur ces associations sont nourries par l'angoisse de voir s'effriter le Canada français : « Déjà nous avons à peu près perdu le Manitoba, [...] Les Acadiens se maintiennent à grande peine, dans les provinces maritimes<sup>55</sup>... ». Cette angoisse est d'autant plus grande que Poirier épouse encore, au début du xx<sup>e</sup> siècle, le programme utopique de la mission providentielle des Canadiens français, en lui donnant néanmoins une dimension non plus religieuse mais intellectuelle : « [n]otre mission évidente sur ce continent est d'y répandre les arts, la haute culture intellectuelle, la civilisation, l'âme splendide de la France. [...] Notre place est au premier rang, en plein soleil, en pleine lumière. Relégués au second, nous périrons. Être les premiers, au Canada, ou cesser d'être, telle est notre inéluctable destinée<sup>56</sup> ». Mais, dans le même souffle, il évoque sur une note beaucoup plus sombre la « lutte de vie ou de mort nationale que nous avons à soutenir, au milieu des races qui nous entourent ». Aussi, la vision résolument pan-canadienne qu'a développée Poirier, au fil des années, l'amène à conclure que l'« inéluctable destinée » des Canadiens français suppose un rayonnement à partir du Québec :

Il n'y a que la province de Québec où nous soyons numériquement les plus forts, où nous sommes les maîtres, où nous nous sentons sûrs de nous-mêmes. C'est donc autour de la province de Québec que nous devons nous grouper, comme autour d'un foyer réchauffant et lumineux. Comme Athènes dans la Confédération hellénique, la province de Québec doit être la première dans la Confédération canadienne, par les lettres, les arts, les sciences, la haute culture intellectuelle et la direction des idées<sup>57</sup>.

## Conclusion

Au terme de ce parcours, le bilan que nous pouvons dresser des pratiques associatives prenant place entre le Québec et l'Acadie s'avère

53. *Ibid.*, « Mouvement intellectuel chez les Canadiens-français depuis 1900 », *loc. cit.*, p. 111 : « En littérature, où nous sommes si certains d'exceller, nous n'avons rien produit, depuis deux ans et demi, qui se puisse préférer, par exemple, aux *Anciens Canadiens* de M. de Gaspé, à *Jacques et Marie* de Bourassa, ni peut-être, aux romans historiques de Marmette. Dans le champ purement littéraire, il est même fort douteux que nous fassions, aujourd'hui, mieux que nos amis les Anglais ».

54. *Ibid.*, p. 110-111.

55. *Ibid.*, p. 109-110.

56. *Ibid.*, p. 109.

57. *Ibid.*, p. 110

mitigé. Certes, certains milieux québécois ont cherché à créer et à consolider un nouvel espace francophone en Amérique du Nord, mais la distance et l'Histoire ont fait en sorte que les communautés ont évolué séparément, faisant face à des défis différents. Par ailleurs, la nouvelle donne politique consécutive au pacte confédératif de 1867 a transformé radicalement les axes de contact et, par conséquent, les liens associatifs. Si Pascal Poirier, qui reste la figure dominante de la littérature acadienne de l'époque, a participé aux activités associatives du Canada français, c'est dans le cadre d'une association fonctionnant en marge à la fois de l'*establishment* ultramontain québécois et des nouvelles pratiques associatives autonomisantes mises en place par les membres de l'École littéraire de Montréal. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Québec a déjà pris le virage vers la modernité littéraire alors que l'Acadie, comme les autres fragments de la francophonie nord-américaine, associe toujours littérature et bien public, ce qui l'amène à articuler l'essentiel de ses pratiques associatives autour du concept de nation. Dans ce contexte, ce sont principalement les journaux qui, entre les grands rassemblements collectifs que sont les conventions nationales, assurent une forme de vie associative originale, particulièrement bien adaptée à la situation de l'Acadie des Provinces maritimes.